

# Tournoi national du TT Fronton

## Règlement du tournoi

**Article 1** – Le TT Fronton organise son tournoi national – catégorie B – de tennis de table (n° homologation : XXXX/2023-B) les samedi 28 et dimanche 29 octobre 2023 sur 20 tables au gymnase du lycée Pierre Bourdieu de Fronton (1005 avenue de Villaudric – 31620 Fronton).

**Article 2** – Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs ou joueuses dont les licences seront validées (23 / 24) ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2023 / 2024.

**Article 3** – Le tournoi comportera 15 tableaux :

### Samedi 28 octobre 2023

	Tableaux	Horaires	Finales	Places	Vainqueur	Finaliste	1/2	1/4	Total
A	NC - 1699	09H00	17H00	60	90 €	45 €	25 €	10 € BA	225 €
B	1200 - N°300	10H15	18H00	42	160 €	80 €	40 €	20 €	400 €
C	NC - 699		17H00	18	30 €	15 €	10 € BA	L	85 €
D	NC - 1199	11H30	19H00	60	50 €	25 €	15 € BA	L	125 €
E	700 - 1999	13H00	20H30	60	100 €	50 €	25 €	10 € BA	240 €
G	NC - 1399	14H30	21H00	60	70 €	35 €	20 €	L	165 €
H	NC - 899	15H30	21H30	48	40 €	20 €	10 €	L	100 €
F	Féminines	16h30	21H00	24	50 €	25 €	15 €	L	125 €

### Dimanche 29 octobre 2023

*(Changement d'heure : une heure de sommeil en plus)*

	Tableaux	Horaires	Finales	Places	Vainqueur	Finaliste	1/2	1/4	Total
K	NC - 1599	9H00	16H00	60	80 €	40 €	20 €	L	180 €
L	NC - 1299	10H15	18H00	60	60 €	30 €	15 €	L	140 €
M	900 - TC	11H30	20H00	60	300 €	150 €	75 €	35 €	740 €
N	NC - 1899	12H45	19H30	60	100 €	50 €	25 €	10 € BA	240 €
O	NC - 799	14H00	18H00	18	40 €	20 €	10 € BA	L	100 €
P	800 - N°600	14H30	21H00	48	140 €	70 €	35 €	20 €	360 €
R	NC - 1099	15H45	21H00	60	50 €	25 €	15 € BA	L	125 €

La fin du pointage aura lieu 20 minutes avant l'horaire du tableau et le tirage au sort sera effectué 20 minutes avant le début de chaque tableau dans le gymnase.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

L'organisation se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant. Le comité d'organisation et le juge-arbitre pourront prendre toutes décisions pour assurer le bon déroulement du tournoi.

**Article 4** – Les tableaux se dérouleront par poules de 3. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau par élimination. Dans les tableaux C et O, une consolante à élimination directe sera organisée pour les troisièmes de poule.

Les épreuves se dérouleront suivant le règlement F.F.T.T. (parties au meilleur de 5 manches en 11 points). **Les balles utilisées seront des balles en plastique (homologuées ITTF) et ne seront pas fournies par l'organisateur.**

Une tenue sportive sera obligatoire durant la compétition, en particulier le port de chaussures de sport.

**Article 5** – Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour la poule dans laquelle il était qualifié ou abandonnant au cours de celle-ci aura pour conséquence l'annulation des parties auxquelles il aura participé et sera classé dernier de sa poule. Les résultats individuels resteront acquis pour les joueurs.

**Article 6** – Le juge-arbitre sera M. François Dumont (JA3).

**Article 7** – Un joueur peut s'inscrire à 3 tableaux maximum par jour :

- 1 tableau : 9 euros
- 2 tableaux le même jour : 16 euros
- 3 tableaux le même jour : 21 euros

**Article 8** – Les inscriptions sont à faire parvenir au plus tard le vendredi 27 octobre à 19h **via [le formulaire d'inscription](#)**. Au-delà de cette date, elles devront être envoyées par sms au 06 34 20 13 38.

Le règlement des inscriptions s'effectuera sur place le jour du tournoi.

**Article 9** – Les vainqueurs, finalistes, demi-finalistes et quart-de-finalistes de chaque tableau seront récompensés en espèces, chèques, lots ou bons d'achats.

⇒ Dotation : environ **3500 €** espèces, chèques, lots et bons d'achat

**Pour les tableaux dont le nombre de participants sera faible, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier la dotation en conséquence.**

**Article 10** – Tout engagement vaut acceptation du présent règlement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte, de vol ou de tout incident pouvant survenir au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et le trajet.

Dans tous les cas de détérioration, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en sera l'auteur.

**Article 11** – Tout joueur ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi (site internet, presse, médias divers, etc.).

**Article 12** – Il n'y aura pas d'interruption à l'heure du repas. Une buvette proposera des sandwiches (barbecue), des crêpes et des boissons.